



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E60568

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2023

ÉDITÉ LE 14/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1998
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/03/2022
160 000

Raison sociale : NOURRY
265 RUE ROGER SALENGRO
BP 63
62330 ISBERGUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 1998B40477

Téléphone : 03 21 02 17 29 Fax : 03 21 27 97 62
Portable :

Siret : 420 757 510 00011
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 40690 K

Site Internet : nourry-isbergues.fr
E-mail : guillaume.leblois@nourry-batiment.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 364956

Responsabilité légale :
LEBLOIS GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL / IMMIG ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 364956

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/08/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	31/08/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.